

06 juin 2008 -17:18

Appartient à [Conseil des ministres du 6 juin 2008](#)

Opération UNIFIL

Prolongation de la participation belge à l'opération UNIFIL au Liban

Prolongation de la participation belge à l'opération UNIFIL au Liban

Sur proposition de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a marqué son accord pour la prolongation de la participation belge à l'opération UNIFIL au Liban jusqu'au 31 décembre 2008.

Le mandat du cinquième détachement belge au Liban expire le 15 juin 2008. Néanmoins, la volonté politique souhaite le maintien d'une présence belge au sein de l'opération UNIFIL jusqu'au 31 décembre.

La contribution belge au Liban sera toutefois adaptée. Du 15 juin au 31 décembre 2008, l'effectif belge passera d'environ 360 à 335 militaires. Il sera constitué de l'installation médicale Rôle 2, de la capacité de déminage, d'enlèvement et de destruction des engins explosifs ainsi que des éléments de sûreté et de soutien nécessaires. A cet effectif, il faut ajouter un militaire qui sera en poste à New York en tant que représentant belge au quartier général des Nations Unies.

Du 1er septembre au 7 décembre 2008, la frégate Léopold 1 et un hélicoptère embarqué Alouette III seront par ailleurs mis en oeuvre en appui des opérations de surveillance maritime, sous contrôle opérationnel de l'UNIFIL Maritime Task Force. L'enveloppe en personnel représente 147 militaires belges.

L'éventuelle prolongation au-delà du 31 décembre 2008 de la participation belge à cette opération sera présentée au Conseil des ministres, en tenant compte des délais appliqués à l'ONU en la matière.

UNIFIL = United Nations Interim Force in Lebanon

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>